



Compte-rendu du CHSCT du 17 février 2021

Dans le cadre des mesures de prévention sanitaires, le comité s'est tenu en audioconférence pour la matinée.

Par rapport à ce temps restreint, notre délégation s'est abstenue d'une déclaration liminaire.

Début 9 h00

1) Validation du PV du CHSCT du 28 septembre 2020. : Vote à l'unanimité

2) Présentation de la note d'orientations ministérielle 2021 : (voir note en pièce jointe)

A retenir notre intervention sur la thématique 2 de l'annexe 1 (former et accompagner les encadrants à la conduite des projets de transformation) : **demande d'associer également** les agents dans la conduite des projets de transformation car ils sont les premiers en contact avec le travail réel.

A cette occasion nous avons rappelé le GT national du 05/10/2020 concernant le télétravail : « le point principal de cette 2ème fiche est la proposition d'une « charte du télétravail à la DGFIP ». La lecture du projet soumis à discussion lors de ce GT, démontre que très peu de demandes des organisations syndicales ont été prises en compte. » **Y a-t-il un dialogue social dans la salle ?**

A voir : **Guide « télétravail et travail en présentiel » de la DGAFP.**

3) Déménagement du pôle gestion fiscal place des Comtes du Maine et interaction entre les services.

Ne vous inquiétez pas tout est prévuou presque. (Attention tout de même au « cul de sac » pour l'évacuation des bâtiments en cas d'incendie comme à Pasteur).

4) Installation des brigades sur le site de Pasteur.

Cette installation se fera au 1^{er} étage.

A son époque, monsieur Pourquoi ne trouvait pas opportun de réaliser des travaux à cet étage, alors que l'arrivée du centre de contact permettait la réhabilitation de l'immeuble tout entier (immeuble mis en vente depuis 2014 et ne trouvant pas preneur. A bon !)

Moins de 3 ans après son départ, des travaux vont être engagés en site occupé. Bonjour l'ambiance.

Peut-on parler d'une véritable politique immobilière ?

5) Présentation du rôle du référent COVID.

Masqué mais pas bâillonné, monsieur Lionel Friant est nommé référent.

Il sera chargé de s'assurer de l'effectivité des mesures de prévention et de conseiller également les chefs de service dans la mise en place des mesures de prévention.

Son positionnement en qualité d'assistant de prévention permet , en cas de besoin, de mettre en relation rapidement les acteurs de prévention.

Chapeau pour l'homme à plusieurs casquettes.

6) Bilan DUERP/PAP 2018/2019.

Le retour des données résultant des consultations au sein des services, seront regroupées fin février aux fins d'analyses.

7) Examen du registre SST

Problème du froid à l'accueil du CDFP Le Mans : révision du SAS , mise à disposition de radiateurs complémentaires pour les agents de l'accueil.

8) Examen des accidents de travail. : Quelques accidents de trajet.

9) Examen des fiches de signalement.

Mise en évidence de la réactivité de notre DDFIP (lettres de mise en garde) appuyée en cela par la procureure de la République.

10) Présentation et validation des propositions d'actions.

Aucun document ne nous a été communiqué .

Toutefois les actions de formations ont été renouvelées et validées (secourisme et conduite)

11 Questions diverses.

Les CR des visites des acteurs de prévention, à la THM et autres postes de travail , seront communiqués prochainement.

Concernant le télétravail, il est prévu qu'à terme tous les agents dans cette situation soient équipés d'un portable.

La DDFIP est consciente que dans certains services , le refus du télétravail est à tort systématique. Elle s'engage à rappeler les consignes aux encadrants lors de leur entretien d'évaluation .

Fin 13 h00



Vos représentants **F.O.** - DGFIP :



- Anne PUJOL, titulaire, Trésorerie Hospitalière du Mans, tél : 02 53 04 04 11
- Jean-Yves PERDRIAU, titulaire, PCE Le Mans, tél : 02 43 83 82 86

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>